

## L'HOPITAL CIVIQUE

**L**UNDI, le 10 du courant, le conseil municipal avait adopté le rapport de sa commission de l'hygiène et des statistiques, recommandant la construction d'un hôpital neutre, pour l'isolement et le traitement des personnes atteintes de maladies contagieuses.

Nous avons dit la semaine dernière avec quelle précipitation ce vote fut enlevé ; dans quelles circonstances stupéfiantes et avec quelle irréflexion cette mesure fut prise. Nous avons aussi protesté, au nom de toute la population catholique qu'on venait de blesser si profondément dans ses intérêts les plus sacrés, ses intérêts religieux. Les grands journaux catholiques ont également élevé la voix. Ils ont dit aux échevins : les familles ne veulent pas d'un hôpital neutre, où patients, garde-malades et médecins seront mêlés et confondus sans distinction de croyance ; elles réclament le droit d'être soignées dans un hôpital qui ne sera ni une injure à leur foi, ni un défi permanent et officiel porté à leurs sentiments religieux.

L'hôpital neutre renfermerait, en effet, cette injure et ce défi. Car un hôpital neutre, c'est nécessairement un hôpital sans religion, pour nous au moins catholiques.

Les citoyens de Montréal ont vite compris cela. Ils ont ressenti l'injure et relevé le défi. Ils ont revendiqué leurs droits dans une requête de six lignes, mais pleine d'énergie et d'éloquence.

Hâtons-nous de le dire. La requête qui se couvre de signatures n'était pas encore déposée devant le conseil municipal, que les échevins, courant au-devant des volontés de la population catholique et pressés de réparer l'erreur commise, se mettaient à l'œuvre. Dès mardi